



Conditions générales/ sales conditions

LOCATION D'EMPLACEMENTS CAMPING

Obligation : Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.

Visiteurs : Les visiteurs sont acceptés dans la journée en acquittant une redevance de 2 euros. Ils doivent stationner leur véhicule sur le parking à l'entrée du camping

Animaux : Les animaux doivent obligatoirement être tatoués, avec carnet de vaccination à jour et tenus en laisse, carnet de santé à déposer à l'accueil le jour de l'arrivée.

Réservation: Tout contrat de location de camping devra être retourné accompagné d'un chèque de 55 euros dont 30 euros à titre d'acompte à valoir sur votre séjour et 25 euros pour les frais de réservation.

Annulation : En cas d'annulation (lettre écrite avec A.R.) Il vous sera retenu, ou vous resterez devoir les frais de réservation et d'annulation (si souscription)En l'absence écrit du campeur, précisant qu'il a dû différer la date de son arrivée , l'emplacement devient disponible 24h après la date d'arrivée prévue par le contrat de location, et le paiement intégral des prestations demeure exigé

Les messages téléphoniques ne sont pas admis

Garantie annulation : Il est fortement recommandé de souscrire une garantie annulation payable lors de la réservation , dont le montant est de 11 euros par séjour max 30jours

LOCATION D'HERGEMENTS

Obligation : Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous louée.

Reservation : La location ne devient effective qu'avec notre accord et après réception du contrat de location d'herbergement qui devra être retourné accompagné d'un chèque d'acompte équivalent à 25% du montant de la location + 25 euros de frais de réservation.

Annulation :En cas de retard pour votre arrivée, veuillez nous en aviser . En cas d'annulation (lettre écrite avec A.R.) il vous sera retenue ou vous resterez devoir

- les frais de location et d'annulation (si souscription)
- Un montant égal à 25% du coût intégral du séjour si vous annulez plus de 30 jours avant la date prévue de votre séjour.
- Un montant égal au total du séjour, si vous annulez moins de 31 jours avant la date prévue d'arrivée, ou si vous ne vous présentez pas à cette date

Garantie annulation : Il est fortement recommandé de souscrire une garantie annulation payable lors de la réservation, dont le montant est de 15 euros par semaine de location

. Cette garantie annulation vous rembourse l'indemnité de rupture du contrat ci dessus indiquée, selon conditions prévues au contrat (hors frais de réservation) en cas d'annulation ou d'interruption de votre séjour sur justificatif de l' événement (voir si joint document assurance annulation).

Charges :Le loyer n'inclue ni la taxe de séjour (0,28cts par pers), ni les charges d'eau 1,70 M3 et d'électricité 0,20 kwh (compteurs indépendants) qui seront à régler à la fin du séjour.

Vous n'avez pas accès aux sanitaires du camping gratuitement il y a un supplément de 2 euros par personnes logent dans le mobil home pour y accéder.

Les installations sur les parcelles des mobil homes sont interdites . Les visiteurs stationnant plus de

2 heures devront régler la somme de 2€ dès leur arrivée.

Caution : Le Mobil-Home sera rendu dans le même état de propreté qu'à la livraison. A défaut, le locataire devra acquitter une somme forfaitaire de 60 € pour le nettoyage. Toute dégradation de l'hébergement ou de ses accessoires donnera lieu à remise en état rapidement aux frais du locataire. L'inventaire de fin de location doit être rigoureusement identique à celui du début de location : tout manquant doit être payé par le locataire. Nous rappelons à notre aimable clientèle que les animaux sont interdits dans les locations.

En garantie de ces dispositions une caution par chèque de 360 € (soit 300€ pour le mobile home et 60€ pour le ménage) est exigée du locataire du mobil-home le jour de la remise des clés et lui est rendue le jour du départ sous déduction éventuelle des frais de remise en état. Cette caution ne constitue pas une limite de responsabilité.

Le locataire doit obligatoirement être assuré en responsabilité civile et présenter un justificatif lors de son arrivée.

En cas de litige, le Tribunal de Commerce de Tarbes est seul compétent.

Paiement : Le solde du séjour est à régler le jour de l'arrivée

Droit à l'image : Vous autorisez expressément et sans contrepartie le camping du val d'autun à utiliser sur tout support les photos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour pour les besoins publicitaires du camping.